



Mieux vivre au bord du fleuve

Une relation au fleuve renouvelée

Une économie moins vulnérable aux inondations

Des riverains étroitement associés à l'avenir du fleuve



Faire la part de l'eau

Depuis près de trente ans, nos villes situées en bord de fleuve se sont développées sans réelle prise en compte du risque d'inondation. Ainsi, les crues peuvent aujourd'hui provoquer des dommages très lourds à supporter. Autrefois, les crues ne posaient pas de problèmes aussi graves. Les riverains construisaient en priorité sur des sites surélevés où ils pouvaient attendre la décrue en toute sécurité. De nos jours, beaucoup de villes et de villages se sont développés dans les basses vallées inondables en croyant s'être définitivement mis à l'abri derrière des digues. Malheureusement ces digues construites au plus près du fleuve laissent trop peu d'espace aux crues pour dissiper leur énergie. Ne pouvant s'épandre, les crues montent plus haut entre les digues.



Crue à Coblenz à la confluence de la Moselle et du Rhin. (Coblenz, Allemagne)

Que fait-on aujourd'hui ?



Contribution du lit majeur à l'écoulement d'une crue. (Gameren, Pays-Bas)

Les ligériens ont pu constater, au fil du temps, que surélever toujours les digues et les protections n'est pas une solution. Il s'avère ainsi nécessaire de privilégier une approche « faisant la part de l'eau » et donnant au fleuve davantage d'espace, afin de laisser passer les crues tout en limitant les risques. Le fleuve peut alors retrouver un fonctionnement plus naturel. Il peut redevenir localement un cours d'eau large et tranquille, plutôt qu'un fleuve corseté devenant dangereux lorsque son niveau s'élève en crue. Des initiatives en ce sens apparaissent un peu partout. Le Plan Loire Grandeur Nature a favorisé de telles initiatives qui débouchent sur une meilleure relation entre les hommes et le fleuve.

Un problème répandu en Europe qui a une solution

Le fait que les fleuves doivent bénéficier de plus d'espace constitue un problème dans toute l'Europe occidentale. En Allemagne, le long du Rhin endigué, on rouvre des zones d'expansion de crues dans des vals (« Retentionsräume ») et on élargit le lit majeur pour y stocker davantage d'eau en crue. Ceci permet aussi au fleuve de décrire à nouveau des méandres ou de rouvrir certains de ses bras morts (« Renaturierung »). Ces mesures s'accompagnent aussi d'un strict contrôle des constructions en zone inondable, comme cela se pratique le long de la Loire.



Zone de stockage derrière une levée.

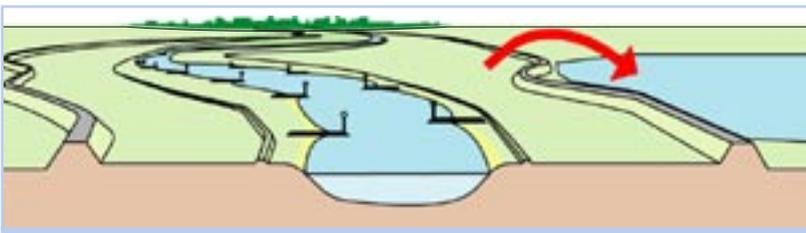


Déversement de crue vers une zone humide.

En France, le long de la Loire, les levées sont protégées par des déversoirs de sécurité qui existent depuis plus d'un siècle. Ces dispositifs n'apportent pas partout le niveau de protection contre les crues escompté par notre société. Contre les brèches accidentelles, inévitables sur certaines levées, mieux vaut « faire la part de l'eau » en redonnant au fleuve le moyen de se répandre en toute sécurité, sur toute la largeur de la vallée, quand la crue l'exige. Aux Pays-Bas, on rend les accès aux ponts les plus transparents possibles aux crues, on retire les digues d'été qui protègent des champs contre les débordements les plus fréquents, on laisse les marais s'inonder plus souvent. Le fleuve y retrouve à chaque fois un fonctionnement plus naturel, qui procure davantage d'agrément aux riverains.



Ponts et anciens ouvrages de navigation influencent la Loire dans la traversée d'Orléans.



Stockage derrière les digues le long du Rhin en Allemagne.

Mais souvent, cela ne suffit pas. On envisage aujourd'hui de créer des zones de surstockage d'eau lors des crues et d'élargir le lit endigué, en déplaçant des digues vers l'intérieur des vals. Des bras de décharge à travers des vals endigués peuvent également être créés pour réduire l'effet de goulot d'étranglement qui existe dans certaines villes.

Ces mesures diffèrent des précédentes sur un point essentiel : elles conduisent à reprendre des espaces occupés aujourd'hui par des agriculteurs, des riverains ou bien parfois par des industries s'estimant en sécurité. Elles vont ainsi toucher un grand nombre d'individus. Or, tous ont une opinion sur leur environnement, leurs intérêts à résider ou à travailler dans le secteur et une plus ou moins bonne acceptation des interventions des autorités pour assurer leur sécurité. Il va falloir changer notre façon d'agir. Les pouvoirs publics, les collectivités locales et même les riverains ont souvent du mal à en voir l'utilité et l'impérieuse nécessité. Certains peuvent y trouver plus d'inconvénients que d'avantages.



Au Pays-Bas, on peut encore approfondir le lit majeur et créer des zones humides.



Déplacement de digue : situation actuelle. (Arnhem, Pays-Bas)



Déplacement de digue : situation future. (Arnhem, Pays-Bas)

Ces changements s'accomplissent sur le moyen terme et sur de vastes territoires, tandis que la population et les entreprises se préoccupent de leur situation localement et à court terme. C'est pourquoi des projets d'intérêt public, destinés à mieux assurer la sécurité contre les crues, suscitent souvent une ferme opposition. Réduire le risque passe donc par un autre rapport au fleuve, un autre mode de développement urbain, d'autres méthodes de constructions et une culture locale plus consciente du risque.

Une solution adaptée à chaque contexte

Une solution à ces problèmes repose sur une prise de conscience que le fait d'habiter au bord du fleuve a aussi de nombreux avantages et que ces derniers peuvent être intégrés dans les projets de protection. Outre la réduction du risque, ces avantages peuvent consister en une amélioration de l'environnement naturel ou en de nouveaux modes de développement économique, compatibles avec le risque d'inondation. Un véritable dialogue entre les autorités et les acteurs locaux peut s'établir sur la base de cette prise de conscience.

Ceci est le fondement du projet européen « Freude am Fluss – mieux vivre au bord du fleuve ». Il essaie en effet de concevoir des aménagements qui restituent au fleuve son espace tout en permettant :

- un rapport privilégié avec la nature,
- un développement de l'économie compatible avec le risque d'inondation,
- une implication de tous les acteurs.

Une relation privilégiée à la nature

Nous avons tous besoin de la nature. Pas seulement celle que l'on trouve dans les parcs, les forêts ou les réserves naturelles, mais aussi la nature laissée à sa dynamique propre. Partout en Europe, les grands fleuves offrent justement la possibilité de découvrir et de ressentir, près de chez soi, la force et la richesse des éléments naturels. C'est pourquoi nous devons mieux prendre en compte les contraintes naturelles du fleuve plutôt que de tenter de les dominer. Nous devons essayer d'associer l'espace de liberté du cours d'eau avec de nouvelles formes d'habitation, de travail, de navigation, d'agriculture et de relation à la nature. La réalisation d'habitations adaptées, d'accès aisés et sécurisés au fleuve, sont des premiers pas dans cette voie. A plus grande échelle, nous pouvons élaborer des stratégies de réduction des risques d'inondation et des schémas locaux d'aménagement et de gestion de l'espace, qui conduisent à un environnement plus attractif, à des perspectives économiques en zones inondables, et tout ceci en garantissant une réduction des dommages.



Des développements économiques moins vulnérables à l'inondation

Pour réaliser un projet, il faut non seulement une bonne idée, mais aussi des financements. C'est pourquoi le projet « Freude am Fluss – mieux vivre au bord du fleuve » souhaite développer et sécuriser l'économie dans les zones inondables et aux alentours. Un paysage plus naturel et plus attractif engendre plus d'emplois dans le tourisme, la restauration et l'hôtellerie. Il favorise de nouvelles formes d'agriculture et attire des riverains soucieux de vivre sur des sites offrant une qualité de vie supérieure. Sans doute existe-t-il encore d'autres moteurs économiques susceptibles de faire aboutir certains projets.

Un nouveau style de marina sur le Rhin aux Pays-Bas fait évoluer la relation locale au fleuve.



Une véritable implication de tous les acteurs

Ce n'est pas en organisant des soirées d'information ou des expositions qu'on associe véritablement les riverains et qu'on suscite un réel engagement de leur part. Ces derniers doivent participer à l'élaboration des projets, dès leur conception, et avoir voix au chapitre dans les décisions. Le projet « Freude am Fluss – mieux vivre au bord du fleuve » part du principe que les gens sont prêts à s'impliquer dans un projet, dès lors qu'ils en perçoivent les avantages sur le plan de l'identité locale, de la qualité de leur environnement et de l'économie locale. Cette nouvelle approche doit conduire à une élaboration des projets et de leur mise en oeuvre en étroite concertation. Il est prévu de l'appliquer concrètement dans un certain nombre de régions et de communes, le long du Rhin et de la Loire.



Il faut associer les riverains aux prises de décisions.



Le projet « Freude am Fluss » est aussi jumelé à la Tamise.

Le projet « Freude am Fluss- mieux vivre au bord du fleuve »

Le projet « Freude am Fluss – mieux vivre au bord du fleuve » se déroulera jusqu'en 2008, en vue de contribuer à un meilleur aménagement et une meilleure gestion des vallées inondables en Allemagne, en France et aux Pays-Bas. Ce projet ne se limitera pas à étudier de nouvelles solutions. Il en mettra aussi certaines en application, dans le cadre d'une collaboration étroite entre les pouvoirs publics et les riverains.

« Freude am Fluss – mieux vivre au bord du fleuve » regroupe des représentants des autorités nationales, régionales et locales, ainsi que des experts scientifiques et techniques des trois pays. L'échange de connaissances et d'expériences européennes est un aspect fondamental du projet. C'est ce qui motive le jumelage avec un autre projet européen « Floodscape » qui concerne notamment la Tamise en Angleterre.

Le projet « Freude am Fluss » a été approuvé et est subventionné par l'Union Européenne. Il se développe selon cinq grands axes :

A. Partage des expériences acquises :

A partir d'une analyse du passé, ce volet ambitionne de comprendre pourquoi les projets visant à redonner de l'espace aux crues ont été réalisés ou non avec succès. Il examine dans quelle mesure il a été tenu compte des identités nationales, régionales et locales, des aspects de communication, de concertation, de planification et de gestion du fleuve et de ses vals.

B. Développement d'une méthode d'élaboration concertée :

Quelles sont les méthodes actuelles et quel est leur fonctionnement ? Quelles sont les opinions des experts, des autorités locales et des autres acteurs concernés sur les problèmes rencontrés, quelles sont les solutions trouvées et les démarches adoptées ? Les réponses à ces questions doivent conduire à une approche innovante pour l'élaboration des projets, applicable dans plusieurs pays.

C. Deux applications régionales :

L'approche concertée sera mise en application sur deux territoires le long du Rhin et/ou de la Loire moyenne. Elle consistera à dégager collectivement et par étapes, les problèmes et les alternatives et à élaborer un nouveau projet commun pour le fleuve, la population et la nature.

D. Mise en œuvre dans trois communes test :

Après consultation de dix communes aux Pays-Bas, en Allemagne ou le long de la Loire moyenne, trois sites test seront sélectionnés pour y mettre en œuvre l'approche « Freude am Fluss » avec comme objectif l'élaboration de nouveaux plans de développement.

E. Communication :

Les riverains et leurs représentants seront directement impliqués dans la réflexion sur l'aménagement de leur environnement et le développement économique de leur territoire. Par ailleurs, une large communication à destination des communes concernées, des pouvoirs publics et du grand public en général sera mise en œuvre tout au long du projet.

Le projet « Freude am Fluss » est soutenu financièrement par l'Union Européenne (Programme Interreg IIIB Europe du Nord-Ouest)



Partenaires scientifiques, techniques et financiers



Université Radboud de Nimègue

Faculty of Science, Mathematics and Computing Science,
Centre for Water and Society (**pilote du projet**)
Nijmegen, Pays-Bas



Ministère des Transports, des Travaux publics et de la Gestion des Eaux

Direction générale des Travaux publics et de la
Gestion des Eaux
Arnhem, Pays-Bas



Etablissement Public Loire

Orléans, France



Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Orléans, France



Ministère des Transports, des Travaux publics et de la Gestion des Eaux

Direction générale des Travaux publics et de la
Gestion des Eaux, Service des Techniques Routières
et Hydrauliques
Delft, Pays-Bas



Université Erasmus de Rotterdam

Rotterdam, Pays-Bas



Ministère du Logement, de l'Amenagement du Territoire et de l'Environnement

Den Haag, Pays-Bas



Habiforum

Gouda, Pays-Bas



Province de Gelderland

Arnhem, Pays-Bas



Institute for Landscape Ecology and Nature Conservation (ILN)

Buehl, Allemagne



Région de Starkenburg

Darmstadt, Allemagne



Innovation Network Rural Areas and Agricultural Systems

Den Haag, Pays-Bas



Université de Technologie de Darmstadt

Chair of Environmental and Spatial Planning
Darmstadt, Allemagne

Secrétariat européen du projet « Freude am Fluss »

Rotterdamseweg 183^C

2629 HD Delft, Pays-Bas

Tel : +31 (0) 15 2 682 606

Fax : +31 (0) 15 2 682 616

Site : www.freudeamfluss.org

Pour plus de renseignements en France

Etablissement Public Loire

3 avenue Claude Guillemin - BP 6125

45061 Orléans cedex 2

Tel : 02 38 64 38 38

Fax : 02 38 64 35 35

E-mail : direction@eptb-loire.fr

Site : www.eptb-loire.fr

Crédits photos :

Ooms Avenhorn Holding b.v., Frans Klijn, Thomas Frey,
Nicolas-Gerard Camp'huis, Eppo Notenboom, Eric Loos
Henk Ruiter, Claus van den Brink, WL | Delft Hydraulics,
Gewässerdirektion Südlichter Oberrhein/Hochrhein,
EP Loire

Illustration :

Rik Slinger

Conception-réalisation :

Draw-IT Design